ENCOMBRANTS

ℹ️ La collecte des déchets évolue à Boissy-aux-Cailles : à partir du mois de mars 2025, le service « Allo déchets » remplacera la collecte des encombrants en porte-à-porte.

💡 Pourquoi ce changement ?
Une fois collectés, ces déchets encombrants sont déposés dans un centre d'enfouissement technique et ne sont donc pas valorisés. Or la loi AGEC entérine l'interdiction de l'enfouissement des déchets valorisables, dans lesquels sont inclus les encombrants. Le SMICTOM de la Région de Fontainebleau se doit donc d'arrêter la collecte des encombrants en porte-à-porte pour les 4 dernières communes encore concernées.

💡 Un dernier ramassage est-il prévu ?
Avant la prise d'effet de ce changement, qui aura lieu le 1er mars 2025, une dernière collecte des encombrants en porte-à-porte est prévue le lundi 10 février 2025.

💡 Et après ?
Dès le 1er mars 2025, le service « Allô déchets » permettra à tous les habitants du territoire ne pouvant pas se rendre en déchèterie de bénéficier d'une solution de collecte des encombrants à domicile sur rendez-vous. Pour obtenir des renseignements ou prendre rendez-vous, contactez l'opérateur du SMICTOM par email sur allodechets@association-inpact.fr ou par téléphone au 01 64 23 35 54.

#collecte #déchets #encombrants #allodéchets #smictom #boissyauxcailles